Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-200059244-20260417-2026_D38-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
COMMUNE D'EVELLYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 avril 2026

Date de convocation : 10 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal d'EVELLYS, les membres du conseil municipal proclamés élus, se sont réunis à Evellys (Naizin) sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L. 2121-10 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
Mme AMIOT-BOTUHA Carole, M. BRACQUEMOND Ludovic, M. CADORET Philippe, M. CADOUDAL Nicolas, M. ETIENNE Jessy, M. FOULON Lionel, Mme GUEHENNEUX Fanny, Mme GUYOT Bernadette, M. JEGOUX Christian, M. LE BOT Jean-Pierre, M. LE CLAINCHE Laurent, Mme LE CLAINCHE Marine, M. LE CLEZIO Régis, M. LE MOIGNIC Gilbert, Mme LE PALMEC Marianne, M. LE SAUCE Eric, Mme LE TUTOUR-CRAHAN Rozenn, M. ONNO Jean-Marc, Mme PHILIPPE Marie, Mme PINET Sandra, M. POCARD Christian, M. POURCHASSE Antoine, Mme ROBIC Fabienne, Mme ROUVRAY Claire, Mme VILLAIN Gaëlle, Mme WIAND Charlotte

Absente ayant donné procuration :
Mme GUILLEMET Pauline à Mme ROBIC Fabienne

Secrétaire de séance : M. CADOUDAL Nicolas

nombre de conseillers en exercice	**27**
nombre de présents	26
nombre d'absent	1
nombre de votants	27
procuration	1
Quorum	**14**

****

2026-D38 - Composition de la commission des impôts directs

Conformément à l'article 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs doit être instituée dans chaque commune.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

Elle est composée :

- Du Maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission ;
- De 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants pour les communes de plus de 2000 habitants.

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-200059244-20260417-2026_D38-DE

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur départemental des finances publiques à partir d'une liste de 32 contribuables dressée par le Conseil Municipal.

- M. JEGOUX Christian
- M. ONNO Jean-Marc
- Mme AMIOT-BOTUHA Carole
- M. LE MOIGNIC Gilbert
- M. LE BOT Jean-Pierre
- Mme LE PALMEC Marianne
- Mme WIAND Charlotte
- M. GUILLEMET Jacques
- Mme JEHANNO Emma
- M. POURCHASSE Antoine
- M. BRACQUEMOND Ludovic
- Mme ROBIC Fabienne
- Mme VILLAIN Gaëlle
- M. LE CLEZIO Régis
- Mme GUEHENNEUX Fanny
- M. FOULON Lionel
- M. CADOUDAL Nicolas
- M. HAMONIC Jean-Luc
- M. DROUODE Axel
- Mme LE SAUCE Anne-Marie
- M. GUEHENNEUX Patrick
- M. CORBEL Philippe
- Mme GUELVOULT Elodie
- Mme ONNO Isabelle
- M. ETIENNE Yann
- M. LE CLAINCHE Laurent
- Mme LE CLAINCHE Marine
- Mme CHAUVET Sabrina
- Mme PERRON Delphine
- M. SAMY Hugues
- Mme LEVINE Christelle
- M. LE MOING Christophe

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

- Proposer les membres ci-dessus, amenés à siéger au sein de la commission communale des impôts directs ;
- Charger M. le Maire de la transmission au directeur régional/départemental des finances publiques (DR/DFiP) de la liste des membres titulaires et suppléants, amenés à siéger au sein de la commission communale des impôts directs.

POUR	27
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité
Et publication électronique le : 29/04/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Philippe CADORET

Le secrétaire de séance
Nicolas CADOUDAL

MAIRIE D'EVELLYS (Morbihan)